

ANNEXE C - PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA « RESERVE NATURELLE REGIONALE DU LAC D'AIGUEBELETTE » (73)

Surface

844ha 24a 07ca

Département et communes

Département de la Savoie(73) :

Communes de Aiguebelette-le-lac, Lépin-le-lac, Nances, Novalaise et St Alban-de-Montbel

Propriétaires

CCLA	263874,57 m ²
Dont indivision CEN	177204,00m ²
Soit CCLA seule	86670,57 m ²
CG 73	55459,67 m ²
dont non cadastré	9769,97 m ²
Commune de Lépin	22080,00 m ²
Commune de Nances	710189,41 m ²
Commune de Novalaise	1778126,00 m ²
Commune de Saint-Alban-de-Montbel	2485,00 m ²
Commune de Saint-Béron (propriétaire sur Nances)	330,00 m ²
Electricité de France	2479217,63 m ²
Indivision De Chambost de Lépin	2938338,17 m ²
Autres privés	168082,51 m ²
Non cadastré cours d'eau	24224,53 m ²
Total général	8442407,59 m²
	soit 844 ha 24 a 07 ca

Durée du classement

10 ans, renouvelable par tacite reconduction

Mesures d'inventaire / label

- Arrêté préfectoral de protection de biotope
- Site Natura 2000 directive habitats faune flore et directive oiseaux
- ZNIEFF de type 1 et 2,

- Inventaire départemental des zones humides
- Site inscrit

Milieus présents

<ul style="list-style-type: none"> - Habitats aquatiques à humides - Eaux oligo-mésotrophes riches en calcaires - Végétation à characées - Communautés à grandes laïches - Tapis de nénuphars - Végétation aquatique et terrestre à roseau commun 	<ul style="list-style-type: none"> - Végétation inondée et terrestre à marisque - Tourbières basses à laïche de Davall - Communautés à reine des prés - Prairies à molinie - Communautés riveraines à pétasite - Saussaie à saule cendré - Bois marécageux d'aulne - Bois de frêne et d'aulne à hautes herbes 	<ul style="list-style-type: none"> - Habitats secs - Pelouse à seslérie sur éboulis calcaire - Forêt de pentes et de ravins - Formation stable xérophile à buis des pentes rocheuses - Végétation chasmophytique des pentes rocheuses calcaires
---	---	--

Faune patrimoniale

- **Oiseaux** : blongios nain, bondrée apivore, bruant des roseaux, hibou grand-duc, faucon pèlerin, gélinotte des bois, martin-pêcheur d'Europe, milan noir, pic noir, pie-grièche écorcheur rousserolle verderolle, rousserolle effarvate, rousserolle turdoïde,
- **Mammifères** : grand et petit murin, murin à oreilles échancrées, petit et grand rhinolophe, barbastelle d'europe, lynx d'Europe, muscardin.
- **Amphibiens** : tritons alpestre et palmé, grenouilles agile et rousse, crapaud commun
- **Reptiles** : coronelle lisse, couleuvre d'esculape, couleuvre verte et jaune, couleuvre vipérine, couleuvre à collier lézard des murailles, lézard vert ...
- **Poissons** : chabot, lotte de rivière, blageon, vandoise.
- **Insectes** : cuivré des marais, sphinx de l'épilobe, cordulie à corps fin, agrion de mercure, grande aesche, naïade aux yeux rouges, aeschne paisible, gomphe vulgaire, lucane cerf-volant, grand capricorne.

-

Flore patrimoniale

- Calamagrostide blanchâtre, gratioline officinale, hydrocotyle, isnardie des marais, laïche à épis rapprochés, laïche faux-souchet, laïche puce, naïade marine, ophioglosse, orchis à fleurs lâches, petite naïade, peucedan palustre, renoncule grande douve, scirpe sétacé, séneçon des marais, thélyptéris des marais

Données géologiques

Le lac d'Aiguebelette est d'origine fluvio-glaciaire. Orienté nord-sud, il est bordé à l'est par l'anticlinal de l'Epine composé de calcaires d'âge jurassique et, à l'ouest, par l'anticlinal du Mont Tournier. Le lac occupe une dépression de surcreusement glaciaire dans les molasses du miocène du synclinal de Novalaise. Plus précisément le lac est enchâssé dans :

- Les molasses sableuses et conglomératiques de l'Helvétien et du Tortonien,
- Les grès plus résistants du Burdigalien affleurant sur le versant ouest et en bordure sud-orientale à Aiguebelette le lac.
- Les formations molassiques sont plus ou moins masquées par des formations superficielles :
- Des moraines de la dernière glaciation du Würm
- Des éboulis calcaires au pied de la montagne de l'Epine (écroulement de Nances...)
- Des alluvions sablo-limoneuses en bordure de la Leysse
- Des colluvia sablo-argileux d'altération et de remaniement sur les versants faits de molasses et de moraines

Insertion dans le réseau régional des espaces naturels (espèces, milieux, connectivité)

Troisième plus grand lac naturel Français, Aiguebelette est celui qui présente la plus forte originalité « esthétique », que ce soit au niveau de sa forme, de la couleur de ses eaux, des contrastes de relief entre ses berges, ou encore en raison de la présence d'îles.

D'une superficie nettement inférieure à celle de ses deux grands lacs voisins (Bourget et Annecy) de plaine, sa valeur écologique reste toutefois élevée en raison notamment de sa proximité et de ses connexions biologiques avec le massif montagnard constitué par la chaîne de l'Épine, le Mont Grêle et plus au sud la Chartreuse. Situé à mi parcours entre le Rhône et le lac du Bourget, le lac d'Aiguebelette et ses marais périphériques sont au printemps comme à l'automne, une halte migratoire pour l'avifaune.

Avec plus de 60 espèces menacées et une vingtaine de milieux naturels, le périmètre de RNR renferme un riche échantillonnage d'influences biogéographiques, allant des milieux aquatiques de plaines en contexte préalpin jusqu'aux milieux thermo-xérophiles sous influence méditerranéenne.

A l'exception de ses rives nord-ouest berges, le lac présente également une proportion très majoritaire de berges encore indemne d'urbanisation et a été retenu par la Région Rhône-Alpes comme site à vocation éco-touristique (programme international Alplakes).

Si la partie nord de la zone de plaine de la RNR est traversée par l'autoroute A41 ; la zone forestière d'altitude comprise dans le projet, est à l'inverse quasiment dépourvue d'obstacle routier. Elle est par ailleurs située sur le parcours des mammifères transitant par le massif de l'Épine pour se déplacer entre le massif de la Chartreuse et le sud du Jura.

Le SRCE a identifié à proximité du site d'Aiguebelette plusieurs problématiques de franchissement, connexions, corridor et axes de passage de la faune, dont la vallée du Guiers et la Chaîne de l'Épine. L'aménagement hydraulique du Tiers ainsi que sa disparition souterraine naturelle sur une partie de son cours en aval du lac, sont en revanche des obstacles à la dimension de corridor piscicole que peut jouer le lac entre ses affluents (Leysse, Gua,...) et le Guiers.

Principaux usages

- Activités de loisirs plus ou moins en lien avec les filières touristiques : baignade et navigation (canoë, pédalo...) sur le lac, randonnée et promenade pédestres, VTT, vol libre, pêche, chasse, cueillette
- Production d'électricité
- Activités et manifestations sportives aquatiques : 2 bassin d'aviron
- Activités agricoles et forestières : élevage bovin, équin, exploitation forestière pour bois de chauffage
- Activités de gestion patrimoniales : Restauration et entretien des zones humides par le CEN Savoie

Menaces / pressions pesant sur le site

- Dérèglement des fluctuations naturelles des niveaux d'eau dû aux activités nautiques /touristiques et à l'exploitation hydroélectrique
- Dérangements et artificialisation des berges liées aux activités de tourisme et de sports aquatiques
- Urbanisation du proche bassin versant
- Arrêt des activités agricoles extensives entretenant les prairies humides
- Développement d'espèces végétales invasives
- Dépôt d'ordures et divers matériaux

Services rendus à la population

Services d'approvisionnement	Services de régulation	Services à caractère social
<ul style="list-style-type: none"> - Réservoir du vivant - Production de végétaux - Support pour la production de bois - Fourniture d'eau à usage domestique - Fourniture d'eau à usage industriel (production d'énergie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévention des crues et des inondations - Régulation du climat local - Atténuation de l'effet des sécheresses - Purification de l'eau - Maintien de la pollinisation - Recyclage de la matière organique - Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes, maintien réciproque 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du paysage (esthétique) - Valeur intrinsèque et patrimoniale de la biodiversité - Production d'animaux pour la chasse - Support de travaux de recherche - Source d'inspiration artistique - Production d'animaux pour la pêche - Support de sports de nature (eau douce, randonnée, aérien) - Support pour le tourisme et les loisirs de nature - Support pour le développement des savoirs éducatifs

Patrimoine culturel et historique

17 sites palafittiques ont été répertoriés, dont deux ont fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques par la Commission Nationale de Classement des Sites en mai 2011. Parmi ces deux sites, celui de Beau-Phare a été classé dans la série « sites palafittiques pré-historiques autour des alpes » au patrimoine mondial de l'UNESCO le 27 juin 2011.

Principaux axes actuels de gestion

Missions d'ordre scientifique et de recherche :

Compléter les connaissances sur les espèces et les habitats, leur dynamique de fonctionnement et leurs problématiques de conservation.

Missions de gestion des habitats, espèces et paysage :

- Restauration et protection des roselières aquatiques
- Restauration et entretien des milieux ouverts par fauche et pâturage
- Lutte contre les espèces invasives
- Gestion forestière par exploitation raisonnée et libre évolution (îlots sénescence)

Missions de police de la nature et de surveillance

Missions liées au contrôle de la fréquentation, à l'accueil, à l'animation et à la pédagogie à l'environnement

Missions de maintenance des infrastructures et des outils, entretien du site, signalétique

Mission de suivi, gestion administrative et cohérence du territoire